

Assemblée Générale extraordinaire (17h45)

et

Assemblée Générale ordinaire (18h00)

Mardi 19 janvier 2021

(En visio-conférence)



Préambule

Chères adhérentes, chers adhérents,

Depuis quelques années, nous avons eu le souci d'organiser des assemblées générales départementales de L'USEP en privilégiant les échanges et la réflexion au-delà des aspects statutaires incontournables.

Nous nous étions engagés depuis l'an dernier à ouvrir cette assemblée générale à l'expression des enfants. Nous pensions poursuivre cette dynamique pour l'assemblée générale de décembre 2020.

Cette année nous vivrons une Assemblée Générale extraordinaire concernant les nouveaux statuts départementaux et une Assemblée Générale ordinaire électorale.

Hélas, et sans surprise, les contraintes sanitaires nous obligent pour la première fois à concevoir des assemblées générales à distance.

Les modalités de cette organisation vont donc être inédites et vont nous contraindre à une grande rigueur dans le respect des consignes qui nous seront données.

Nous sommes convaincus que des jours meilleurs se profilent. Ils vont nous permettre de retrouver des conditions de rencontre ordinaires, comme une vie associative qui privilégiera à nouveau le plaisir de l'échange en présentiel.

D'ici là, prenez bien soin de vous et à très bientôt pour cette aventure numérique et associative que nous espérons unique.

Comment vont s'organiser ces Assemblées Générales ?

(Dans le respect des statuts départementaux et des préconisations de l'USEP nationale du 10 novembre 2020)

I

Informations préalables vers les associations

Les président-e-s d'associations USEP locales doivent retourner au délégué départemental :

A/ Pour le 12 décembre 2020

- Les candidatures pour être membre du comité usep 27 ou vérificateur aux comptes ainsi que les questions diverses à soumettre à l'Assemblée.
- Le bulletin « POUVOIR » avec les personnes mandaté-e-s qui représenteront leur association locale à l'assemblée générale en précisant leur adresse courriel.
- Le bulletin « Vote sur les statuts » dont le résultat sera annoncé lors de l'AG extraordinaire.

B/ Pour le 12 janvier 2021

- Le formulaire de votes des documents statutaires (rapport moral, rapport financier et rapport d'activité) complété avec leurs choix (« pour », « contre », « abstention »). *Documents qui seront transmis mi-décembre.*
- Le formulaire de vote sur les personnes (candidats aux élections de membres du comité directeur) complété avec leurs choix (« pour », « contre », « abstention »)
- Questions diverses

Comment vont s'organiser ces Assemblées Générales ?

(Dans le respect des statuts départementaux et des préconisations de l'USEP nationale du 10 novembre 2020)

II

Visio-conférence du mardi 19 janvier 2021

A/ De 17h15 à 17h45 : chaque mandaté des associations locales **adresse un mail au délégué comportant le nombre de voix détenues et qui permettra de vérifier si le quorum est atteint.**

(Un accusé de réception sera adressé à chaque mandaté. Si le quorum est atteint, les assemblées générales peut délibérer valablement.)

B/ 17h45 : Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Proclamation du résultat des votes sur les nouveaux statuts départementaux USEP 27.

C/ 18h00 : ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire.

D/ Pendant l'Assemblée Générale : sont annoncés les résultats des différents votes sur les documents statutaires et sur les personnes.

E/ Un nouveau comité directeur sera élu et proposera un candidat à la présidence de l'USEP 27. Chaque mandaté d'asso locale sera invité à voter sur cette proposition.

E/ Des scrutateur-trice-s proclameront ensuite le résultat du vote. (Ces mêmes scrutateur-trice-s seront en fin d'AG co-signataires du compte-rendu)

F/ Questions diverses.

Assemblée Générale Extraordinaire
Mardi 19 janvier 2021
17h45
(En visio-conférence)



VOTE

Nouveaux statuts départementaux USEP 27

Les votes sur les nouveaux statuts départementaux USEP 27 doivent impérativement être retournés à la délégation départementale pour le

Samedi 12 décembre 2020.

usep27@laligue.org

L'Association Sportive USEP _____
affiliée sous le numéro _____
Représentant _____ licence USEP N° _____

Vote

(entourez votre choix)

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Nom et signature du représentant.

Mardi 19 janvier 2021
18h00
(En visio-conférence)



POUVOIR

L'Association Sportive USEP _____
affiliée sous le numéro _____
dont le représentant est : _____

donne pouvoir à :

TITULAIRE DESIGNÉ-E

M. Mme licence USEP N°
Association : Courriel :

SUPPLÉANT-E DESIGNÉ-E (impératif en prévision d'une indisponibilité du mandaté)*

M. Mme licence USEP N°
Association : Courriel.....

NOMBRE DE VOIX DÉTENUES

Complété par le bureau des votes

Nom et signature du représentant.
(précédés de la mention « bon pour pouvoir »)

Document à retourner pour le samedi 12 décembre 2020.
usep27@laligue.org

Assemblée Générale ordinaire
Mardi 19 janvier 2021
18h00
(En visio-conférence)



CANDIDATURE

Membre du comité directeur

Les candidatures pour être membre élu au comité directeur USEP27 doivent impérativement être retournées à la délégation départementale pour le

Samedi 12 décembre 2020.

usep27@laligue.org

Conformément aux statuts départementaux, **12 postes sont à pourvoir** (6 femmes et 6 hommes)

Je soussigné(e) _____ membre de
l'association _____ et titulaire de la licence
USEP n° _____ déclare être candidat pour siéger au Comité Directeur
Départemental USEP de l'Eure.

Pour les enseignants, école et niveau de classe : _____

Le _____ à _____

Signature

Assemblée Générale ordinaire
Mardi 19 janvier 2021
18h00
(En visio-conférence)



CANDIDATURE

Vérificateur aux comptes

Les candidatures pour être vérificateur aux comptes USEP27 doivent impérativement être retournées à la délégation départementale pour le
Samedi 12 décembre 2020.
usep27@laligue.org

Je soussigné(e) _____ membre de
l'association _____ et titulaire de la licence
USEP n° _____ déclare être candidat au poste de vérificateur aux
comptes USEP 27.

Pour les enseignants, école et niveau de classe : _____

Le _____ à _____

Signature

Assemblée Générale ordinaire
Mardi 19 janvier 2021
18h00
(En visio-conférence)



Questions diverses

soumises à l'Assemblée Générale

*Les questions diverses doivent impérativement être retournées à la délégation
départementale pour le*

Samedi 12 décembre 2020.

usep27@laligue.org

L'Association Sportive USEP _____
affiliée sous le numéro _____
dont le représentant est : _____

Questions : _____

Si une association locale souhaite que soit partagé un témoignage de son activité sous forme numérique (vidéos, montage photos...) lors de l'AG, merci de nous informer en contactant Olivier Hurel : usep27@laligue.org / 06 84 12 13 17



Assemblée Générale ordinaire
Mardi 19 janvier 2021
18h00
(En visio-conférence)



VOTES

USEP 27

*Les votes sur doivent impérativement être retournés à la délégation départementale
pour le*
12 janvier 2021.
usep27@laligue.org

L'Association Sportive USEP _____
affiliée sous le numéro _____
Représentant _____ licence USEP N° _____

Vote sur le rapport moral.

(entourez votre choix)

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Vote sur le rapport d'activités.

(entourez votre choix)

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Vote sur le rapport financier.

(entourez votre choix)

POUR

CONTRE

ABSTENTION

Nom et signature du représentant.